

NOUVEL ÉTIQUETAGE DES PNEUS

BIEN COMPRENDRE LE NOUVEAU LABELLING

À PARTIR DU 1^{ER} MAI 2021

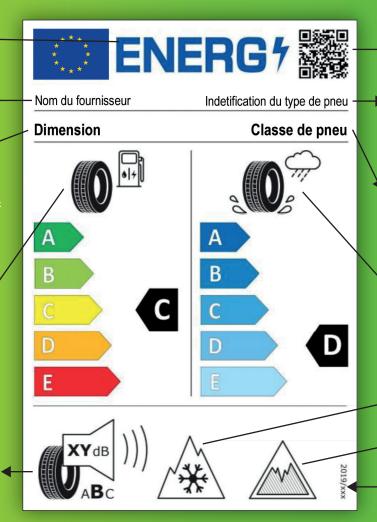
Nouveau nom de l'étiquetage "Energy"

Nom commercial ou marque du fournisseur

Désignation de la dimension du pneumatique, indice de charge & symbole de l'indice de vitesse

Pictogramme de rendement énergétique, échelle & classe de performance. La nouvelle résitance au roulement ne comportera que 5 classe

Pictogramme du niveau sonore de roulement externe, valeur (exprimée en dB(A) & arrondie à l'entier le plus proche) & classe de performance (A, B, C) au lieu des ondes sonores actuelles



QR Code : accès à la partie publique d'une base de données de produits

Identification du type de pneu : il permet une identification claire d'un produit

Classement de pneumatique : C1, C2 ou C3

Pictogramme de l'adhérence sur sol mouillé, avec une échelle & un classement des performances. Cette nouvelle classification n'aura que 5 catégories

- → Adhérence à la neige*
- → Adhérence à la glace*

Le numéro de série du présent règlement : "2020/740".

POUR PLUS D'INFOS DEMANDEZ CONSEIL

À VOTRE EXPERT SILIGOM

^{*}Performance d'adhérence à la neige sur la base de la méthode d'essai du règlement UN 117, les performances d'adhérence à la glace doivent être testées selon une méthode fiable, précise et reproductible (ex : future norme ISO 19477